

Comment l'égalité des genres dans l'éducation est-elle incluse dans la planification sectorielle de l'éducation

Une analyse du pouvoir, de la voix et du changement social en Mauritanie

Rapport Pays de la Mauritanie

Annexe C.7 Rapport Pays de la Mauritanie :

Mott MacDonald Limited trading as Cambridge Education. Registered in England and Wales no. 1243967. Registered office: Mott MacDonald House, 8-10 Sydenham Road, Croydon CR0 2EE, United Kingdom

Cambridge Education
22 Station Road
Cambridge CB1 2JD
United Kingdom
T +44 (0)1223 463500
camb-ed.com

United Nations Girls' Education Initiative
3 United Nations Plaza,
New York, NY 10017
USA
Ungei.org

Information class: Standard

This document is issued for the party which commissioned it and for specific purposes connected with the above-captioned project only. It should not be relied upon by any other party or used for any other purpose.

We accept no responsibility for the consequences of this document being relied upon by any other party, or being used for any other purpose, or containing any error or omission which is due to an error or omission in data supplied to us by other parties.

This document contains confidential information and proprietary intellectual property. It should not be shown to other parties without consent from us and from the party which commissioned it.

Table des matières

Liste des acronymes.....	4
Contexte et vue d'ensemble du processus de planification.....	5
Résultats thématiques.....	6
Économie politique.....	6
Volonté politique.....	6
Responsabilisation.....	6
Relations.....	7
Pouvoir et prise de décision.....	7
Réseaux et coalitions.....	8
Voix.....	8
Expertise de genre.....	8
Consultation avec les ONG et les OSC.....	9
Voix des jeunes et des communautés.....	10
Société.....	11
Social Norms.....	11
Resistance.....	11
Analyse SWOT.....	12
3.1 Forces.....	12
3.2 Faiblesses.....	12
3.3 Opportunités.....	12
3.4 Menaces.....	12
Analyse des parties prenantes.....	13
Liste des informateurs clés :.....	13
Liste des documents passés en revue.....	13

Liste des acronymes

AFCF	Association des femmes chefs de famille
ANCEFA	Réseau africain de la Campagne Éducation pour Tous
CGI	Code général des impôts
COMEDUC	Coalition des organisations mauritaniennes pour l'éducation
EAH	Eau, Assainissement et Hygiène
FGM	Mutilations génitales féminines
GLE	Groupe local d'éducation
HCR	Haut-commissariat pour les réfugiés
IPE	Institut international de planification de l'éducation
MEN	Ministère de l'Éducation nationale
ONG	Organisation non gouvernementale
ONGI	Organisation non gouvernementale internationale
OSC	Organisation de la société civile
PATB	Plans d'action triennal budgétisé du secteur de l'éducation
PNDSE	Plan national de développement de l'Éducation
PSE	Plan sectoriel d'éducation
PTF	Partenaire technique et financier
RESEN	Rapport d'État sur le système éducatif national / établissement des rapports
SWEDD	Autonomisation des femmes et le dividende économique au Sahel (<i>Sahel Women's Empowerment and Demographic Dividend</i>)
UE	Union européenne
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
VFG	Violence fondée sur le genre

Contexte et vue d'ensemble du processus de planification

Malgré les progrès considérables accomplis au cours des deux décennies écoulées pour satisfaire les engagements mondiaux en vue d'atteindre la parité entre les genres, de nombreux défis subsistent. Les filles d'Afrique subsaharienne restent les plus éloignées de l'égalité en matière d'accès et de réussite scolaire, les facteurs comme la pauvreté et le lieu de résidence aggravant les normes discriminatoires de genre pour exclure les filles de l'éducation (UNESCO, 2022b). Par le biais de l'[Initiative « Priorité à l'égalité » \(Gender at the Centre Initiative \(GCI\)\)](#), un programme qui encourage les ministères de l'Éducation à inscrire l'égalité de genre au cœur de systèmes éducatifs, une étude a été commanditée pour examiner comment l'égalité de genre est intégrée dans la planification du secteur éducatif de 8 pays d'Afrique subsaharienne (Tchad, Mali, Burkina Faso, Mauritanie, Mozambique, Nigeria, Niger et Sierra Leone). Le rapport de synthèse identifie les exemples de bonnes pratiques, les opportunités et les menaces pour promouvoir des systèmes éducatifs transformateurs de genre (sexotransformateur). Le présent rapport national présente les conclusions de l'analyse de la Mauritanie.

Il s'agit de l'analyse du Plan d'Action Triennal Budgétisé du secteur de l'éducation (PATB 2019-2021) de la Mauritanie. C'est le plan de l'éducation le plus récent disponible (comme confirmé par le Ministère de l'Éducation Nationale [MEN]). Le plan a été élaboré en 2012, sous la direction du ministère de l'Éducation et l'appui de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO). L'UNESCO a également recruté un consultant international pour réaliser l'évaluation du PATB précédent de 2016-18 et a actualisé le *Plan National de Développement de l'Éducation*¹ (PNDSE) dans le cadre de la préparation du PATB 2019-21. De multiples partenaires techniques et financiers (PTF) ont également participé à l'évaluation du PATB précédent et à l'élaboration du nouveau.

Chaque direction au sein du MEN a été chargée d'élaborer une partie du PATB et, ce travail achevé, la direction de la planification et de la stratégie les a compilées et a hiérarchisé les actions en fonction du financement disponible. Le PATB prolonge les actions précédentes prévues dans PNDSE II et le PATB 2016-18.

Cette analyse comprend les points de vue généraux des partenaires de l'éducation impliqués dans le processus de planification concernant la façon dont la dimension genre a été prise en compte dans le processus et les réunions de planification de l'éducation. Elle repose sur 13 entretiens avec les parties prenantes.

¹ PSE Mauritanie

Résultats thématiques

Économie politique

Volonté politique

Les entretiens ont montré qu'il existe un effort politique pour inclure la dimension genre dans les politiques et les plans du secteur éducatif, ce qui est une réponse aux préoccupations des parties prenantes externes.

Les exercices de planification de l'éducation sont structurés dans les documents de politique existants comme la Lettre de politique sectorielle, le Plan Sectoriel d'Éducation (PSE), le modèle de simulation, et l'évaluation des plans d'action précédents donnant des orientations sur le processus de planification de l'éducation. Il n'existe aucune Politique éducative spécifique en faveur du genre bien que les parties prenantes du ministère veillent à ce que l'engagement d'améliorer l'équité entre les filles et les garçons dans l'éducation soit mentionné dans la lettre de la Politique sectorielle et le PNDSE II. La demande du ministère de bénéficier du soutien de IIIPE/UNESCO pour le Rapport d'État sur le Système Éducatif National (RESEN), en cours d'élaboration pour préparer le prochain PSE, indique clairement la nécessité d'une analyse sensible au genre.

Les organisations de la société civile (OSC) et les PTF sont plus réservés ; les questions liées au genre sont généralement soulevées par les parties prenantes externes et le ministère est moins entreprenant sur cette question. Le ministère n'a achevé ni commandité aucune étude majeure sur le genre. Les structures politiques ne semblent pas animées par le leadership politique ni la volonté de changement.

Responsabilisation :

La responsabilisation de l'exécution de l'égalité de genres dans l'éducation manque d'un mécanisme clair d'établissement des rapports et de suivi.

Le gouvernement s'est engagé à affecter un pourcentage de son budget à l'éducation. Toutefois, les dépenses de cette affectation pourraient être différentes de celles fixées dans le PSE ou bien données à d'autres priorités que celles mentionnées dans le PATB. Des retards de financement peuvent aussi se produire.

Une revue sectorielle a été menée en mars 2022 pour répondre à un double objectif : (i) réaliser l'état des lieux de la performance passée de ces trois dernières années (2019-2021), et (ii) analyser la performance sectorielle et présenter un plan d'action pour 2022. Le rapport général de la revue ne comprenait pas les questions liées au genre. Les groupes de travail ont examiné le plan durant une journée sur des thèmes spécifiques, dont l'un était sur les disparités et les inégalités, le genre, les enfants non scolarisés, le handicap, etc. Le résumé de la réunion des directions

ministérielles avec les PTF ne mentionne aucune discussion particulière sur le genre.

Aucun mécanisme ne semble en place pour rapporter les travaux réalisés par le ministère sur l'équité entre les genres.

Relations

Pouvoir et prise de décision

Les réponses des parties prenantes démontrent que les espaces de planification ont donné le pouvoir à la direction de la planification de prendre les décisions définitives sur le PATB, qui a été rédigé individuellement par les cadres du ministère de chaque direction, et par conséquent a découragé le dialogue constructif et la coordination croisée.

Le processus d'élaboration du PATB n'était pas participatif, car le PATB est considéré comme un document à faible enjeu, comme les répondants nous ont permis de le comprendre. Le but initial visait à traduire le PNDSE II dans un plan d'action budgétisé. Par conséquent, le processus d'élaboration du PATB a consisté à poursuivre les activités commencées dans le PATB précédent de 2016-18 et à y incorporer celles qui n'avaient pas démarré. Les difficultés rencontrées pour programmer les entretiens de cette étude d'analyse ont reflété la faible participation constatée dans le processus de planification ; un grand nombre de personnes contactées ont informé le chercheur qu'elles n'avaient pas été impliquées dans le processus.

Les directions du ministère de l'Éducation étaient chargées d'élaborer la partie du PATB qui les concernait. La négociation a été menée au niveau de la direction de la planification.

Les conclusions soulignent le manque de coordination entre les directions. Aucun atelier n'a été mené impliquant toutes les directions durant le processus de planification, ce qui est problématique pour les thèmes/préoccupations transversaux. Par exemple, comme l'a expliqué une personne de la direction de l'Enseignement secondaire, sa direction pourrait avoir besoin de plus d'enseignants, mais la direction chargée de la formation des enseignants se trouve au sein du ministère de l'Enseignement supérieur. Aucun moyen permettant aux différentes directions de travailler ensemble n'a été rapporté pour veiller à ce que les besoins d'une direction dépendant d'une autre direction soient également pris en compte.

Les partenaires techniques et financiers consultés par le MEN ont partagé leur propre projet et plan de financement. Les organisations Non Gouvernementales Internationales (ONGI) sont représentées au sein du Groupe local d'éducation (GLE) — et par conséquent elles ont été consultées par ce biais.

Réseaux et coalitions

En général, quatre parties prenantes promeuvent le genre dans l'éducation : le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), la Banque mondiale (surtout à travers le projet Autonomisation des femmes et le dividende économique au Sahel (*Sahel Women's Empowerment and Demographic Dividend [SWEDD]*)), le Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCRNU) et l'Union Européenne (UE) par le biais de leur financement et de leur plaidoyer, en particulier quand ils examinent les principaux documents sur l'éducation.

Concernant le PATB, le financement de ces organismes est la source principale de leur influence. Le PATB a été élaboré en fonction du financement disponible, ce qui a limité son ambition. Les actions proposées par chaque direction ont également été coupées en raison du manque de financement de la direction de la planification. Il n'existe pas non plus de pourcentage clair d'activités ou de financement liés au genre qui devraient être conservés, mais la direction de la planification est consciente de l'objectif d'atteindre la parité dans l'éducation. Le financement provient à la fois du gouvernement et des PFT.

Aucun autre acteur majeur n'a eu d'influence sur l'élaboration du PATB et n'a soutenu le programme pour le genre dans l'éducation.

Voix

Expertise de genre

Toutes les parties prenantes du ministère interrogées ont déclaré qu'il n'existait aucun expert du genre au sein du ministère de l'Éducation, mais que les responsables ont l'expérience du genre même s'ils n'ont pas de formation ou de diplôme spécifique sur le genre. Elles suivent également la priorité accordée au genre dans la Lettre de politique sectorielle et le PNDSE II.

Cependant, quand on examine le PATB, la dimension genre est prise en compte de manière différente dans les quatre principaux secteurs stipulés dans le PATB. De manière générale, le plan d'action promeut l'accès à l'éducation pour tous les enfants, en accordant une attention particulière aux sous-groupes comprenant les filles. Toutefois, globalement, les cibles de scolarisation des enfants en âge de fréquenter l'école ne sont pas ventilées par sexe. Les répondants interrogés ont aussi souligné que l'équité (pas l'égalité) entre les sexes est un objectif pour l'enseignement secondaire, mais qu'il est absent des autres niveaux. Excepté dans le secondaire, aucune activité spécifique pour les filles ou les femmes n'est incluse dans le plan d'action budgétisé détaillé. Il y a toutefois les kits scolaires d'Eau, d'Assainissement et d'Hygiène (EAH) et les activités d'alimentation scolaire qui pourraient bénéficier plus aux filles qu'aux garçons.

Au niveau du secondaire, des activités spécifiques sont prévues pour promouvoir la scolarisation des filles dans le secondaire (campagnes de sensibilisation,

cérémonie de remise des prix pour les filles, soutien au transport scolaire, etc.). Ces activités représentent environ 17 % du budget planifié pour l'éducation.

Le plan n'est pas axé sur l'intégration de l'équité ou l'égalité de genre dans d'autres domaines impactés par le genre.

« Certaines personnes défendent le genre plus que d'autres » —
Représentant(e) du ministère de l'Éducation

Par exemple, bien que des efforts spécifiques ciblent la promotion de l'enseignement des sciences, aucune activité spécifique n'est prévue pour encourager les filles à étudier les mathématiques et les sciences, même si les données probantes internationales montrent qu'elles ne sont pas attirées ou ne s'orientent pas vers les sciences. Aucune mesure n'a été apportée pour diminuer le biais de genre dans cette activité. De même, la priorité est accordée au développement des formations techniques et professionnelles sans du tout prendre en compte les différences entre les filles et les garçons. Quand ils ont été interrogés, les répondants ont déclaré que les formations techniques et professionnelles s'adressent aux garçons et que les filles n'ont pas envie de devenir mécaniciennes par exemple, sans remettre en question les normes sociales à l'origine de l'offre limitée pour les filles et leur exclusion des formations orientées vers l'emploi. Ceci montre qu'une expertise de genre n'a pas été entreprise systématiquement et également par toutes les directions.

De nombreuses parties prenantes ont convenu que la Cellule de genre ne fait pas faire avancer l'équité des genres dans et à travers l'éducation, sur la base des ressources actuelles disponibles. La cellule ne dispose que d'une jeune personne sans aucune expérience de genre et aucune ressource financière. Le MEN a une conseillère technique de genre, qui n'est pas une experte de genre, mais qui a une longue expérience du travail de plaidoyer en faveur du genre au sein du MEN. Elle participe au processus actuel d'élaboration du RESEN. Cependant, ses actions sont limitées. Premièrement, elle a un rôle consultatif et non de prise de décision. Deuxièmement, il existe certains sujets liés au genre qui sont difficiles à discuter comme la Violence Fondée sur le Genre (VFG) (cf. ci-dessous) et une seule personne n'est pas en mesure de réorienter la conversation dans cet espace.

Consultation avec les ONG et les OSC

Les OSC travaillant activement à promouvoir l'équité entre les genres n'ont pas été consultées par le ministère. Les OSC de l'éducation sont soigneusement sélectionnées par le ministère pour participer aux processus consultatifs, lesquels sont peu nombreux.

Le ministère de l'Éducation n'implique pas les ONG et les OSC qui travaillent dans l'éducation dans le processus de planification efficacement ou systématiquement. Les répondants des ONG et des OSC ont souligné l'absence de cadre officiel dans tous les types de consultation, même si les représentants des ONGI sont membres du GLE et ont eu connaissance du projet de PATB dans ce groupe. Pour la rédaction du RESEN, la conseillère technique de genre chargée de la rédaction de la partie sur l'équité n'a pas consulté les OSC ou les ONG. Elle a déclaré qu'elle a écrit cette partie en se basant sur les données statistiques du MEN et sans consultation des principales parties prenantes sur l'équité entre les genres.

Cependant, un répondant du ministère a réfuté cette affirmation en déclarant que les ONG nationales et les syndicats sont consultés. Il a indiqué que, habituellement, un représentant assiste au nom de nombreuses organisations de différents types. Il a par ailleurs ajouté que la « société civile » n'est pas bien organisée et que par conséquent la consultation avec elle est difficile ».

Les répondants de l'ANCEFA ont fait savoir que la coalition des OSC appelée « Coalition des organisations mauritaniennes pour l'éducation (COMEDUC) » travaille dans l'éducation depuis dix ans. L'équipe nationale de RESEN a inclus la participation du COMEDUC pour représenter les OSC. Cependant, comme le représentant n'était pas présent, l'équipe ne comprenait aucune OSC ou ONG. La COMEDUC a également été invitée à participer au GLE, mais elle n'est pas connue pour promouvoir l'égalité de genre.

Malgré le manque d'engagement constaté dans le processus de planification, il est important de souligner qu'il existe aussi des OSC travaillant activement dans le domaine des droits des filles et des femmes qui incluent l'éducation. Les discussions avec les parties prenantes du ministère et des OSC montrent qu'elles ne sont ni consultées ni utilisées pour informer les questions et les solutions liées au genre. Par exemple, l'Association des Femmes Chefs de Famille (AFCF) des OSC n'a pas été invitée au processus de planification de l'éducation et elle a aussi souligné que lorsque les OSC sont invitées aux réunions gouvernementales, ce sont des hommes qui sont envoyés comme représentants et ils ne défendent pas les droits des filles et des femmes. Les répondants ont aussi déclaré que le ministère choisit les OSC qui suivent la direction du ministère pour représenter les autres OSC et valider les documents clés.

Voix des jeunes et des communautés

Les personnes interrogées n'ont pas mentionné si les communautés et les jeunes ont été impliqués durant le processus de planification. Les voix des communautés et des jeunes sont censées être présentées aux réunions de planification par les partenaires qui ont travaillé étroitement avec les communautés et qui sont présents dans les instances de planification comme l'UNICEF, mais peu de données probantes indiquent que ceci a été le cas.

Société

Normes sociales

L'élaboration du PATB concerne l'opérationnalisation, mais il n'y a pas de discussions approfondies sur le genre.

Les personnes interrogées ont déclaré que bien que bien les personnes soient réceptives aux préoccupations de genre, « *elles n'ont pas le réflexe de l'exprimer* ». Il n'y a pas de résistance active, à part le fait que « *parfois les gens pensent que ce n'est pas nécessaire, car les données des filles sont proches de celles des garçons* ». Les répondants ont noté qu'il reste nécessaire de convaincre certaines personnes.

Les questions liées à l'égalité de genre au sein du ministère sont reconnues surtout dans l'enseignement secondaire. Cependant, les questions plus sensibles liées aux normes sociales et à la Violence Fondée sur le Genre (VFG) ne reçoivent pas d'attention. On peut difficilement discuter de ce genre de questions au sein du ministère.

« La violence existe plus dans les zones rurales et est presque non existante dans les zones urbaines, car les gens y ont été sensibilisés. La violence à l'encontre des filles est rare en Mauritanie » —
Représentant(e) du ministère de l'Éducation

L'âge minimum légal du mariage est 18 ans, mais les mariages précoces restent courants en Mauritanie (environ 15 % des filles sont mariées avant 18 ans). Les Mutilations Génitales Féminines (MGF) sont toujours courantes (66 %).

Les institutions religieuses sont représentées par le biais de la participation du ministère des Affaires islamiques.

Résistance

Bien que les parties prenantes n'aient rapporté aucune résistance à la promotion du genre, les mouvements religieux qui s'opposent à l'école ordinaire, demandent la séparation entre les filles et les garçons et le mariage précoce existent et influencent les décideurs. Depuis 2012, une loi sur la VFG a été discutée, mais elle n'a pas encore été adoptée.

Certaines parties prenantes notent que l'exclusion de voix importantes, le manque de consultation et le fait d'ignorer les principales questions liées au genre (comme la VFG) sont une forme de résistance, peut-être mieux conçues pour réduire au silence.

Analyse SWOT

3.1 Forces

Le ministère élabore actuellement le nouveau PSE 2022-32. L'intégration des questions liées au genre est appuyée par les efforts de la GCI.

La nouvelle directrice de l'enseignement supérieur a promu les aspects de l'égalité de genre et a intégré une nouvelle composante genre dans la Stratégie de l'enseignement supérieur.

3.2 Faiblesses

L'éducation relève de la responsabilité de cinq ministères. La direction et la coordination entre ces ministères sont une faiblesse et limitent les résultats.

Les nominations aux postes dans les ministères ne sont pas toujours liées aux compétences.

La Cellule Genre manque de ressources et est incapable de jouer son rôle.

Aucune consultation avec les OSC et les ONG n'a été menée durant le processus de planification. Par conséquent, les connaissances et l'expérience accumulées par les organisations travaillant dans le domaine de l'égalité de genre ne bénéficient pas au ministère.

3.3 Opportunités

L'élaboration du PNDSE III commencera bientôt et c'est l'occasion d'intégrer le genre.

Il serait intéressant d'avoir une étude spécifique sur le genre pour alimenter le PNDSE III. Cela pourrait inclure de recueillir toutes les informations connues par les OSC et les ONGI, d'organiser un forum sur le genre dans l'éducation ou de recruter un consultant pour rassembler toutes les connaissances acquises par un large éventail de parties prenantes.

Le RESEN est actuellement en cours d'élaboration. Il serait intéressant de veiller à ce que le chapitre de l'équité soit solide et offre une analyse approfondie des questions liées au genre dans l'éducation. L'UNICEF a proposé de soutenir une étude plus spécifique sur l'éducation non formelle et sur les enfants non scolarisés.

3.4 Menaces

Les questions liées au genre du corps enseignant ne sont pas bien gérées ou atténuées. Par exemple, les enseignants en Mauritanie sont majoritairement des femmes et vivent en ville. Pour de nombreuses raisons sociales et culturelles, ils/elles n'ont pas envie ou ne peuvent pas aller dans les provinces rurales.

Les OSC ne sont pas impliquées dans l'élaboration du travail du RESEN. De plus, les OSC qui travaillent sur l'équité entre les genres peuvent aussi ne pas partager leurs points de vue et leur expérience pour alimenter un document clé à l'élaboration du PNDSE III.

Les chefs religieux et traditionnels résistent à l'équité entre les genres et influencent les décideurs.

Analyse des parties prenantes

Contrairement aux autres études pays, les entretiens en Mauritanie avaient une portée de référence plus large aux réunions générales de planification de l'éducation plutôt qu'à un processus singulier. De ce fait, il a été difficile d'utiliser cet exercice avec des résultats comparables.

Liste des informateurs clés

Ministère	<p>Aly Soumare, ministère de l'Éducation, secrétaire permanente</p> <p>Ahmed Ba, direction de la planification et de la stratégie</p> <p>Bette Cheickh, direction de la planification et de la stratégie</p> <p>Nagi Abdel Aziz, direction de la planification et de la stratégie</p> <p>Fatimetou, conseillère genre</p> <p>El Betoul Ainina, direction de l'enseignement secondaire</p> <p>Mohamed El béchir, directeur du suivi et de l'évaluation, direction des programmes d'enseignement</p>
OSC et ONG	<p>Ely Aminettou, ACFC</p> <p>Solange Akpo, ANCEFA</p>
Partenaires techniques	<p>Khadij Med Salem, UNICEF</p> <p>Alima Boukary Marcos, UNICEF</p> <p>Jihane Lamouri, IPE-UNESCO</p>
Consultants	<p>Jean-Jacques Paul</p>

Liste des documents passés en revue

1. PATB 2019- 2021 : Plan d'action triennal budgétisé du secteur éducatif
2. Rapport définitif de la revue conjointe 2019-2021
3. Note d'actualisation du PNDSE II
4. Évaluation du PATB 2016-18